

MASTER PARCOURS GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Master Patrimoine et musées

L'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (EHAAS - UFR 03) et l'École d'histoire de la Sorbonne (EHS - UFR 09) proposent en commun la mention de master « Patrimoine et musées ». La formation s'inscrit dans le développement récent des recherches sur les institutions et les arts, sur l'histoire des musées et du patrimoine, ainsi que sur l'histoire des politiques culturelles. Elle vise à une insertion professionnelle dans le domaine de la valorisation du patrimoine sous toutes ses formes, archéologique, historique, artistique. Elle entend enfin développer une approche historique et anthropologique des phénomènes patrimoniaux en termes d'institutions et d'organisations, d'appropriation et d'appartenance. La formation mobilise toutes les approches constitutives de l'histoire, de l'archéologie et de l'histoire de l'art, ainsi que les sciences du patrimoine. Elle permet ainsi d'entamer ou de poursuivre une formation à l'interface de ces disciplines et des deux UFR. Enfin, la mention « Patrimoine et musées » bénéficie de divers partenariats nationaux et internationaux qui lui assurent un large rayonnement.

La mention propose 5 parcours de formation distincts en M1, à finalité recherche ou professionnelle, que les étudiants choisissent en fonction de leur projet professionnel.

Plus spécifiquement, le parcours à finalité professionnelle « Gestion du patrimoine culturel » (GPC) répond à un triple enjeu :

- Apporter aux étudiants des savoirs, des savoir-faire et des compétences complémentaires notamment dans les domaines du droit, du marketing, du branding, de la gestion des collections, de la réalisation d'expositions, de la muséographie et de la gestion de projet.
- Procurer aux étudiants une bonne familiarité avec les enjeux sectoriels et les possibilités de spécialisation professionnelle par la rencontre avec les intervenants professionnels (plus de 20 dans l'équipe du Master) et les visites sur le terrain.
- Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants par la réalisation de deux stages au cours de l'année, l'un à temps partiel (septembre-mars), l'autre à temps plein (avril-septembre).

Infos pratiques

Composante : École d'histoire de la Sorbonne (EHS)

Durée : 2 ans

Crédits ECTS : 120

Campus : Centre Sorbonne

Campus : Campus Condorcet

En savoir plus :

Site internet du diplôme

<https://patrimoine-et-musees.pantheonsorbonne.fr/gestion-patrimoine-culturel>

Présentation

Objectifs

La mention « Patrimoine et musées » est une formation à la recherche et par la recherche. Elle mobilise toutes les approches constitutives de l'histoire, de l'archéologie et de l'histoire de l'art sous le prisme des sciences du patrimoine.

Plus spécifiquement, le parcours GPC vise à la formation des responsables de musées, de monuments, de sites patrimoniaux et, plus généralement, aux postes répondant à des fonctions nouvelles au sein des institutions patrimoniales : missions de valorisation, organisation d'expositions, modernisation, médiation et numérisation.

Savoir-faire et compétences

Le parcours GPC comprend, sur deux années, des cours de méthodologie spécifique, des séminaires d'initiation à la recherche (accompagné de la rédaction d'un mémoire en M1), ainsi que plusieurs expériences en milieu professionnel. En particulier, la formation vise à l'acquisition de compétences transversales dans les méthodes du patrimoine, tout en permettant aux étudiants de se spécialiser dans un domaine culturel particulier à travers le très vaste choix de séminaires en histoire, histoire de l'art et archéologie, de la préhistoire au monde contemporain.

Dimension internationale

En M1, la formation donne accès à tous les programmes d'échange de l'École d'histoire de la Sorbonne (UFR 09). En M2, la formation a lieu obligatoirement à Paris, mais le stage long, dans la seconde partie de l'année (à partir d'avril) peut avoir lieu à l'étranger.

Les + de la formation

La mention « Patrimoine et musées » est la seule formation permettant de combiner des études dans les trois domaines de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'archéologie, sans oublier le droit du patrimoine. Elle offre tout l'éventail des séminaires offerts par les UFR 03 et 09.

Le point fort du Master GPC est d'allier une formation à la fois théorique à l'université et sur le terrain des établissements culturels et, d'autre part, une expérience professionnelle sous forme de stages accomplie tout au long de la formation.

Une formation de master apte à consolider le socle de connaissances et de compétences acquis durant le premier cycle universitaire. Une possibilité de se spécialiser dans tous les domaines des deux UFR, de la préhistoire au très contemporain, et dans les aires culturelles les plus variées. Des séminaires de méthodologie assurés par des spécialistes du patrimoine et des séminaires de spécialité assurés par des enseignants-chercheurs confirmés.

Une formation ancienne, réputée en France et à l'étranger. Une formation généraliste formant des professionnels du patrimoine pouvant se spécialiser à l'occasion de leurs stages.

Une formation à capacité restreinte pour constituer une promotion soudée, permettre un bon encadrement des étudiants et faciliter l'insertion professionnelle.

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Directeurs de la mention :

Alain DUPLOUY (UFR 03) et Guillaume MAZEAU (UFR 09)

Responsable pédagogique de la formation :

Guillaume MAZEAU (UFR 09)

Gestionnaire administratif de la formation :

Master 1 : Mme Nadine RENAUDIN

Admission

Conditions d'admission

Le M1 GPC est accessible à tout étudiant titulaire d'un diplôme de grade licence dans le domaine SHS, ALL et DGE, en particulier les licences d'histoire et d'histoire de l'art et archéologie, mais aussi le diplôme de premier cycle de l'École du Louvre. La formation est aussi accessible via le dispositif de VAE (pour tous les détails, voir le site de la [Formation Continue Panthéon-Sorbonne](#)), mais n'est pas proposée en alternance, ni à distance.

Le M2 GPC est accessible de droit aux étudiants ayant achevé un M1 GPC ou, par candidature externe et selon les places disponibles, aux étudiants ayant achevé un M1 dans un autre parcours de la mention « Patrimoine et musées » ou d'une autre mention de master compatible, tant français qu'étranger.

Modalités d'inscription

L'admission des étudiants en M1 se fait exclusivement à travers le dépôt d'une candidature sur l'application [MonMaster](#) selon le calendrier défini chaque année. Lors du dépôt de candidature, il est nécessaire de :

- Présenter un projet de recherche correspondant aux thématiques de ce parcours de master, à savoir : les institutions et les arts ; l'histoire des musées et du patrimoine ; l'histoire des politiques et des pratiques culturelles liées aux musées et au patrimoine
- Présenter un projet professionnel dans le domaine de la recherche, de la valorisation ou de la gestion du patrimoine sous toutes ses formes, archéologique, historique, artistique, etc...
- Fournir la preuve d'un niveau de langue C1 (pour les étudiants titulaires d'un diplôme délivré dans une autre langue que le français)

Les étudiants relevant de la plateforme [Etudes en France](#) ne pourront pas candidater en M1 en 2025/2026.

Pour les étudiants ayant achevé un M1 dans un autre parcours de la mention « Histoire de l'art » ou d'une autre mention de master compatible, l'admission en M2 se fait

exclusivement à travers le dépôt d'une candidature en ligne sur la plateforme locale [eCandidat](#) selon le calendrier défini chaque année.

En M2, les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire étranger (y compris extra-européen) présentent une candidature dans les mêmes conditions, selon le même calendrier et selon les mêmes procédures que les étudiants titulaires d'un diplôme français.

Aucune candidature en M1 ou en M2 ne sera acceptée après les [dates d'ouverture de la plateforme](#) ou en dehors de cette procédure.

Les candidats en reprise d'études (ayant interrompu leurs études universitaires depuis plus de deux ans) doivent en parallèle être accompagnés par le [Bureau de la reprise d'études et/ou de la Validation des acquis](#).

Tarifs

Tout savoir sur [les montants des droits universitaires](#)

[N° RNCP : 34848](#)

Certification : MASTER - Patrimoine et musées (fiche nationale)

Date d'enregistrement : 25/04/2019

Date d'échéance : 30/06/2025

Et après

Poursuite d'études

Bien qu'il ne s'agisse pas de la finalité première de ce parcours de M2, une poursuite d'études en doctorat est envisageable. Les candidatures sont à déposer auprès de l'école doctorale d'histoire (ED 113) après accord d'un enseignant-chercheur accrédité. Un certificat européen en *Cultural Heritage* est également envisageable dans le cadre d'une cotutelle de thèse au sein de l'alliance UNA Europa à travers le parcours [Una-Her-Doc](#).

Insertion professionnelle

Le master « Patrimoine et musées » est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles ([RNCP34848](#)), qui atteste des compétences transmises au terme de la formation à travers une série de blocs de compétences normalisés.

Parmi les métiers ou fonctions accessibles aux diplômés, citons notamment :

- Enseignant / chercheur : université, Cnrs, école d'architecture (France et étranger)
- Conservateur du patrimoine (Inp), attaché de conservation ou assistant de conservation
- Chargé de collections
- Commissaire d'exposition
- Régisseur d'exposition / de collections
- Chargé de l'inventaire et du récolement
- Gestionnaire / organisateur d'événements culturels et patrimoniaux
- Consultant en ingénierie culturelle
- Responsable de programmation culturelle
- Chargé du service des publics
- Chargé de médiation culturelle / de communication
- Animateur d'activités culturelles et patrimoniales
- Cadre chargé du mécénat, des archives, des expositions dans des entreprises ou musées
- Documentaliste

Plus spécifiquement, le parcours GPC vise à une insertion professionnelle des diplômés dans le domaine de la gestion du patrimoine dans le secteur public (État, collectivités territoriales, institutions culturelles) ou dans le secteur privé (entreprises, associations, fondations).

Programme

Organisation

L'année de M1 propose un socle commun visant à l'acquisition de compétences transversales dans le droit et les méthodes du patrimoine (UE 1), tout en permettant aux étudiants de se spécialiser dans un domaine chrono-culturel particulier (UE 2) à travers le très vaste choix de séminaires de spécialité des UFR 03 et 09, de la préhistoire au monde contemporain. Outre une expérience professionnelle de 175 heures, l'année comprend la rédaction d'un mémoire de recherche original sur un sujet inscrit dans le périmètre scientifique de la mention et concerté avec un directeur de recherche choisi au sein de l'UFR 03 ou de l'UFR 09. Ce mémoire donne lieu à soutenance.

Dans une première partie de l'année de M2 (de la rentrée universitaire à la fin mars), les étudiants suivent obligatoirement des formations théoriques et pratiques (trois jours par semaine) et réalisent un stage hebdomadaire en milieu professionnel (deux jours par semaine). Dans une deuxième partie de l'année (dès début avril) les étudiants effectuent un stage de six mois, en responsabilité, dans une institution ou une entreprise. Ce stage, encadré par un tuteur professionnel et un tuteur universitaire, est validé par un mémoire qui donne lieu à soutenance.

Stages

M1 : Une expérience professionnelle de 175 heures (5 semaines), sous la forme d'un stage ou d'une expérience en laboratoire, est obligatoire en complément de la formation théorique. Elle est réalisée entre l'année de L3 et l'année de M1 ou, à défaut, au cours de l'année de M1 et sera validée au cours du second semestre. Les stages seront effectués dans le secteur culturel (galeries, musées, festivals, services culturels en administration, salle de cinéma, festival de cinéma, etc.). L'expérience de laboratoire est effectuée au sein d'un programme de recherche, piloté par une ou un enseignant-chercheur de l'université Paris 1 ou d'une autre université ; une attestation de collaboration scientifique est délivrée à l'issue de cette expérience.

M2 : Le parcours GPC comprend deux stages obligatoires dans une institution patrimoniale, une collectivité territoriale, ou un organisme public ou privé (entreprise, association, fondation). Le premier a lieu en alternance, deux jours par semaine de septembre à mars ; le second est un stage en responsabilité à temps plein, de 3 à 6 mois, à partir d'avril. Les missions du stagiaire sont en lien avec la formation : mission de gestion, de valorisation et de médiation du patrimoine culturel, en vue de l'acquisition de compétences professionnelles.

Master 1ère année Gestion du patrimoine culturel

Management des organisations culturelles	2 crédits	40h
Politiques culturelles des collectivités territoriales	2 crédits	24h

Master 2ème année Professionnel Gestion du patrimoine culturel

UE2 Compétences spécialisées	8 crédits	
Communication, marketing et médiation	2 crédits	32h
Informatique et outils numériques	2 crédits	20h
Ingénierie culturelle	2 crédits	36h
Maîtrise d'oeuvre et scénographie	2 crédits	32h
UE3 Savoirs faire pratiques	4 crédits	
Aide à l'insertion professionnelle		2h

Semestre 3

UE1 Savoirs fondamentaux	18 crédits	
Droit du patrimoine	2 crédits	24h
Economie du patrimoine		54h
Gestion de projets culturels	10 crédits	38h

Langue vivante	2 crédits	
Anglais	2 crédits	
Séminaires de terrain	2 crédits	38h
Stage		222h

Semestre 4

UE1 Expérience en milieu professionnel	30 crédits	
Stage avec mémoire	28 crédits	420h
Tutorat universitaire	2 crédits	25h